



*Chef de file en matière d'innovation dans le
domaine des produits pharmaceutiques spécialisés*





Chef de file

*en matière d'innovation dans le domaine
des produits pharmaceutiques spécialisés*

Pour les exercices terminés le 31 décembre

(En milliers de dollars canadiens, sauf pour le nombre d'actions et les montants par action)

Données financières

	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996
Produits	28 017	23 859	23 355	17 795	12 607	11 201	6 023	830	41
Bénéfice net (perte nette)	3 239	(4 172)	5 162	1 485	2 797	2 016	836	(1 006)	(1 868)
Résultat (perte) par action de base	0,22	(0,37)	0,12	0,12	0,24	0,22	0,13	(0,25)	(0,50)
BAIIA	7 633	4 564	8 377	5 040	2 905	2 873	2 555	114	(311)
Encaisse et titres négociables	42 124	44 547	45 612	22 448	24 339	9 886	8 545	563	759
Capitaux propres	63 079	59 332	63 178	37 836	35 769	13 830	9 886	2 390	3 146
Actions émises en circulation	14 858 469	14 799 588	14 780 205	12 539 247	12 394 038	9 466 338	9 057 731	3 990 659	3 823 991

Examen financier

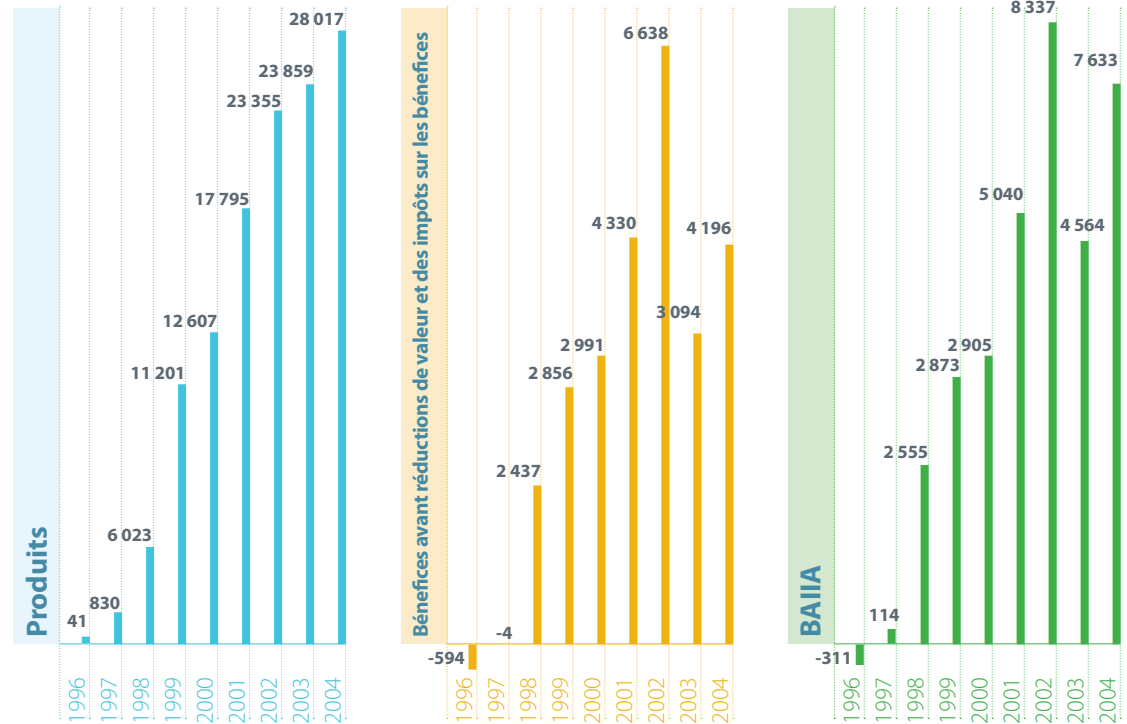
Laboratoires Paladin Inc. est une société pharmaceutique canadienne spécialisée axée sur la commercialisation de produits novateurs pour l'urologie, l'endocrinologie et la santé de la femme destinés au marché canadien.

La croissance sera soutenue au moyen de l'acquisition des droits de distribution au Canada, de médicaments sensibles à la promotion et de produits au potentiel prometteur en dernière phase de développement clinique.

Située à Montréal, Paladin est une société publique, cotée à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole PLB.



(En milliers de dollars canadiens)



Faits saillants de 2004

- JANVIER** Paladin obtient les droits canadiens de distribution sous licence d'Oxytrol^{MD} au Canada
- FÉVRIER** Paladin signe une entente de distribution exclusive du produit Replaga^{MC} avec Transkaryotic Therapies
- MAI** Santé Canada propose un amendement aux règlements pour rendre Plan B^{MD} disponible sans ordonnance
Paladin signe une entente de distribution avec Ovation Pharmaceuticals pour deux médicaments pour le système nerveux central
- JUIN** Santé Canada approuve Oxytrol^{MD}
- JUILLET** Paladin soumet une présentation pour un nouveau médicament, GlucaGen^{MD}
Paladin soumet une présentation pour un nouveau médicament, Vantas^{MC} (l'implant d'hydrogel contenant de l'histréline)
- SEPTEMBRE** Paladin signe une entente de marketing avec Duramed Pharmaceuticals pour deux produits destinés à la santé des femmes
- OCTOBRE** Paladin annonce le lancement d'Oxytrol^{MD} au Canada

**Notre mission
consiste à être
le chef de file en
matière d'innovation
dans le domaine
des produits
pharmaceutiques
spécialisés.**

**Nous aurons un
impact positif dans
la vie des patients.**

Message aux actionnaires

Chers actionnaires,

En 2004, la société Les Laboratoires Paladin a enregistré sa neuvième année consécutive de revenus records, une performance qui remonte à sa fondation en 1996. Nous avons obtenu cette croissance en mettant constamment à exécution une stratégie visant à acquérir des droits de distribution au Canada de médicaments de marque sensibles à la promotion, puis en tirant parti de l'expérience confirmée de notre équipe des ventes et de la commercialisation pour pénétrer le marché. Nous avons également établi une base de croissance en acquérant des droits canadiens de produits prometteurs au stade final de développement clinique et en travaillant activement avec nos partenaires pour faire progresser la commercialisation de produits. Nous amorçons l'année 2005 en offrant une gamme de produits considérable, à savoir 46 marques commercialisées et 6 produits qui en sont aux derniers stades de développement. Notre gamme de produits couvre de nombreux secteurs thérapeutiques : toutefois, nous nous distinguons particulièrement dans les secteurs de l'urologie, de l'endocrinologie et de la santé des femmes.

Rendement financier en 2004

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, nos revenus ont augmenté de 17 % pour atteindre un niveau record de 28,0 millions \$, comparativement à 23,9 millions \$ en 2003. Les ventes de nos marques clés, notamment Dostinex^{MD}, Estring^{MD}, Plan B^{MD} et Oxytrol^{MD}, ont augmenté de 36 % en 2004 par rapport à 2003. Après la fin du troisième trimestre, Paladin a annoncé le lancement d'Oxytrol^{MD} au Canada. Ce lancement renforcera considérablement notre présence dans le secteur de l'urologie et générera une forte croissance organique des ventes.

Le bénéfice net pour l'exercice 2004 était de 3,2 millions \$ ou de 0,22 \$ par action après dilution comparativement à une perte nette de 4,2 millions \$ et de 0,37 \$ par action après dilution en 2003. Le bénéfice de 2004 de Paladin avant les intérêts, les impôts, la dépréciation et l'amortissement (excédent brut d'exploitation) est passé de 4,6 millions \$ à 7,6 millions \$ en 2003. La gamme de produits de Paladin continue de générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation qui serviront à renforcer notre gamme de produits en acquérant de nouveaux produits.

Accroissement de notre gamme de produits

Le développement de produit le plus important réalisé en 2004 a été la commercialisation au Canada d'Oxytrol^{MD}, un timbre transdermique novateur pour le traitement de la vessie hyperactive. En janvier 2004, nous avons obtenu les droits de distribution au Canada d'Oxytrol^{MD} de Watson Pharmaceuticals, Inc. et avons procédé à la commercialisation du produit en octobre 2004. Oxytrol^{MD} présente une occasion formidable d'élargir nos activités dans le secteur de l'urologie. Selon IMS Canada, l'ensemble du marché canadien de la vessie hyperactive était de 50 millions \$ en 2004.

En 2004, Paladin a procédé à d'autres développements de produits, notamment : une entente exclusive avec Transkaryotic Therapies Inc. pour la distribution au Canada de Replagal^{MC}, une thérapie novatrice de remplacement d'enzymes à long terme pour le traitement de la maladie de Fabry; une entente exclusive avec Ovation Pharmaceuticals, Inc. pour la distribution au Canada de Sabril^{MD} et de Frisium^{MD}, deux produits pharmaceutiques pour le système nerveux central; et une entente exclusive avec Duramed Pharmaceuticals, Inc. pour la commercialisation et la promotion au Canada de Loestrin^{MD} et de Minestrin^{MD}, deux contraceptifs oraux.

Nous avons aussi le plaisir de signaler qu'au cours de l'exercice 2004, Santé Canada a annoncé qu'elle mettait de l'avant une proposition en vue de modifier la réglementation du statut de Plan B^{MD}, un contraceptif d'urgence. Une fois approuvée, celle-ci permettrait la distribution de Plan B^{MD} par le biais d'un pharmacien au Canada, sans ordonnance d'un médecin. Nous espérons que Santé Canada approuve la distribution par le pharmacien de ce produit dans la première moitié de l'année 2005. Nous sommes d'avis que la distribution de ce produit par le pharmacien permettra d'augmenter les ventes de Plan B^{MD} et nous sommes enthousiastes quant à cette occasion de lancer notre campagne de commercialisation en nous adressant directement au consommateur.



Jonathan Ross Goodman, B.A., LL.B., M.B.A.

Évolution de notre gamme de produits

En ce qui concerne notre gamme de produits, nous avons déposé des présentations de drogues nouvelles auprès de Santé Canada pour GlucaGen^{MD} et pour Vantas^{MC} (l'implant d'hydrogel contenant de l'histréline). En attente de l'approbation de Santé Canada, la commercialisation au Canada de GlucaGen^{MD} et de Vantas^{MC} par Paladin devrait avoir lieu en 2006.

GlucaGen^{MD} est un traitement d'urgence de l'hypoglycémie destiné aux diabétiques de type-1. Selon IMS Canada, GlucaGen^{MD} évoluera dans un marché évalué à environ 5,8 millions \$ en 2004 et qui a connu une croissance de 43 % l'année précédente. Nous souhaitons que notre emballage supérieur et notre promotion axée sur les endocrinologues, que nous avons déjà ciblés, permettront à Paladin de conquérir une part importante de ce marché en croissance.

Vantas^{MC} (l'implant d'hydrogel contenant de l'histréline) est un implant annuel unique d'hormones de libération de l'hormone lutéinisante employé pour le traitement du cancer de la prostate, la forme de cancer la plus courante chez les hommes au Canada. L'implant annuel représente une alternative attrayante à d'autres agonistes d'hormones de libération de l'hormone lutéinisante administrés par injection à tous les mois ou à tous les trois à quatre mois. Vantas^{MC} (l'implant d'hydrogel contenant de l'histréline) est un produit qui s'intègre de façon stratégique à notre gamme bien établie et croissante de produits du secteur de l'urologie. Selon IMS Canada, l'ensemble du marché des agonistes d'hormones de libération de l'hormone lutéinisante pour le traitement du cancer de la prostate était de 127 millions \$ en 2004 et affichait un taux de croissance annuel composé de 12 % depuis 1999.

Perspectives

En envisageant l'avenir, nous continuerons activement de mettre en pratique nos connaissances approfondies du marché canadien des produits pharmaceutiques spécialisés afin d'identifier des besoins à combler et de mobiliser nos ressources pour exploiter des débouchés commerciaux. Nous maintiendrons et consoliderons notre réseau de médecins en continuant à promouvoir notre gamme de produits existants et à commercialiser de nouveaux produits.

Grâce à des liquidités et des titres négociables dont la valeur excédait 42,1 millions \$ au 31 décembre 2004, à une gamme de produits couvrant plusieurs secteurs thérapeutiques, au développement de produits pharmaceutiques et à l'expertise en ventes, nous sommes en bonne position pour créer une valeur à long terme pour nos investisseurs.

Au nom du conseil d'administration et des employés, je tiens à vous remercier pour votre soutien constant.

Le président et chef de la direction,



Jonathan Ross Goodman, B.A., LL.B., M.B.A.



Personnel hautement qualifié



**Stratégie de vente
hautement ciblée**



**Approches de commercialisation
non traditionnelles**

**Nouvel aperçu de la
stratégie pharmaceutique**

Oxytrol^{MD}

Oxytrol^{MD} est la première et la seule thérapie transdermique disponible au Canada pour le traitement de la vessie hyperactive, caractérisée par des symptômes d'urgence mictionnelle, des épisodes d'incontinence et des mictions plus fréquentes. Oxytrol^{MD} est un mince timbre souple et transparent qui doit être apposé deux fois par semaine sur l'abdomen, la hanche ou la fesse. L'oxybutynine, ingrédient actif d'Oxytrol^{MD}, est un médicament largement utilisé sous forme orale depuis près de 25 ans qui est encore aujourd'hui le traitement contre l'incontinence urinaire le plus prescrit au Canada. Le timbre transdermique Oxytrol^{MD} libère à travers la peau, de façon constante et uniforme, de l'oxybutynine. Ce mode de transmission permet d'éviter la métabolisation initiale que subissent les médicaments oraux dans le foie et le tube digestif et procure un soulagement des symptômes de la vessie hyperactive pendant presque quatre jours. Des essais cliniques ont démontré que les patients tolèrent bien l'Oxytrol^{MD} qui présente des effets secondaires anticholinergiques comparables à ceux du placebo (sécheresse buccale, constipation et étourdissements).

Selon la Fondation d'aide aux personnes incontinentes, environ trois millions de Canadiens souffrent de vessie hyperactive. Les données d'IMS Canada indiquent que le marché canadien des thérapies pour la vessie hyperactive s'élevait à 50 millions \$ en 2004.

Oxytrol^{MD} a été développé et lancé aux États-Unis par Watson Pharmaceuticals en avril 2003. En janvier 2004, Paladin a signé un contrat de licence avec Watson Pharmaceuticals pour la commercialisation d'Oxytrol^{MD} au Canada. Oxytrol^{MD} a donc été introduit sur le marché canadien en octobre 2004.

Au terme de l'exercice, Paladin a annoncé que le Conseil du médicament du Québec a approuvé l'inscription d'Oxytrol^{MD} à la liste des médicaments couverts par le régime d'assurance-médicaments, dont bénéficient environ 3,2 millions de personnes résidant au Québec.



Existant →

Nouveau en 2004 →

Produit	Indication	Concédant de licence/ fournisseur	PHASE I & II	PHASE III	Approbation réglementaire	Ventes et commerce
Androderm	Déficience en testostérone	Watson Pharmaceuticals	→	→	→	→
Muse	Dysfonction érectile	Vivus	→	→	→	→
Pacis	Cancer de la vessie	Shire Pharmaceuticals	→	→	→	→
Pms-Yohimbine	Agent alpha-bloquant adréno-lytique	Pharmascience	→	→	→	→
Rogitine	Bloqueur alpha-adrénergique	Novartis Pharmaceuticals	→	→	→	→
Urispas	Incontinence urinaire	Altana Pharma	→	→	→	→
Valtaxin	Cancer de la vessie	Anthra Pharmaceuticals	→	→	→	→
Oxytrol	Incontinence urinaire	Watson Pharmaceuticals	→	→	→	→
Vantas (l'implant d'hydrogel contenant de l'histréline)	Cancer de la prostate	Valera Pharmaceuticals	→	→	→	→

OXYTROL^{MD}





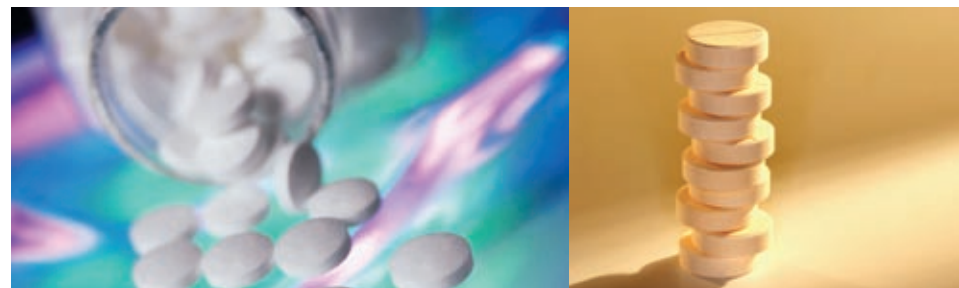
DOSTINEX^{MD}

Dostinex^{MD} est indiqué pour le traitement de l'hyperprolactinémie, un état chronique caractérisé par la sécrétion excessive de l'hormone prolactine. Les symptômes chez les femmes comprennent l'infertilité, l'absence de menstruations et des écoulements lactés. Chez les hommes, l'hyperprolactinémie peut entraîner une réduction des niveaux de testostérone, qui cause une diminution de la libido, l'impuissance et l'infertilité.

Dostinex^{MD} et ses compétiteurs se partagent un marché évalué actuellement à environ 10 millions \$. Chaque année, environ 10 000 patients sont traités au Canada pour l'hyperprolactinémie. Dostinex^{MD} se distingue par son efficacité supérieure et par un respect plus soutenu des patients au traitement prescrit par rapport au traitement plus ancien.

Paladin a fait croître les ventes de Dostinex^{MD} à un taux de croissance annuel composé supérieur à 35 % depuis son acquisition de Pfizer en 2002. Paladin a continué à déployer des efforts en 2004, en faisant approuver par des médecins les directives consensuelles relatives au diagnostic et au traitement de l'hyperprolactinémie rédigées par quatre endocrinologues canadiens réputés

Sources : Le taux de prévalence de l'hyperprolactinémie dans une population mixte est de 0,4 % (Biller, 1998). On estime à 126 000 le nombre de patients souffrant de cette maladie au Canada, selon les données démographiques compilées par Statistiques Canada pour 2002. Biller B. M. K., Daniels, G. H. « Neuroendocrine regulation and diseases of the anterior pituitary and hypothalamus », Harrison's Principles of Internal Medicine, 14^e édition, compilé par A. S. Fauci, E Braunwald, K.J. Isselbacher et coll., New York, McGraw Hill, 1998, p. 1972-1999. Novel Canadian Guidelines for the Diagnosis and Management of Hyperprolactinemia, CMAJ , vol. 169, n° 6 (2003), p. 575-581.



Existant →
Nouveau en 2004 →

Produit	Indication	Concédant de licence/ fournisseur	PHASE I & II	PHASE III	Approbation réglementaire	Ventes et commerce
Dostinex	Hyperprolactinémie	Pfizer	→			
Propyl-Thyracil	Hyperthyroïdie	Merck Frosst	→			
Tapazole	Hyperthyroïdie	Eli Lilly	→			
Replagal	Maladie Fabry	Transkaryotic Therapies	→			
GlucaGen	Hypoglycémie	Novo Nordisk	→			
Fidelin (DHEA)	Maladie d'Addison	Neuroscience Pharma	→			

DOSTINEX^{MD}



PLAN B^{MD}

Plan B^{MD} est le seul contraceptif d'urgence accepté au Canada. Plan B^{MD} est indiqué pour prévenir une grossesse lorsque l'on met en doute l'efficacité du contraceptif utilisé ou dans le cas de relations sexuelles non protégées. Ce régime thérapeutique simple est présenté dans un emballage qui contient les deux comprimés composant le traitement en deux étapes. Le premier comprimé doit être absorbé dans les 72 heures suivant la relation sexuelle, et le deuxième, 12 heures plus tard.

On estime que 50 % des 470 000 grossesses survenant chaque année au Canada ne sont pas désirées. Le nombre actuel d'ordonnances pour des contraceptifs oraux d'urgence ne représente que 10 % du marché potentiel.

En 2004, le gouvernement fédéral, à la lumière d'une recommandation de Santé Canada, a entrepris l'étape finale des procédures visant à changer la réglementation qui, à terme, permettra la vente sans ordonnance de Plan B^{MD} (Levonorgestrel) au Canada. En décembre 1999, Paladin a acquis les droits portant sur la distribution exclusive de Plan B^{MD} au Canada. L'entreprise a présenté une demande en mars 2002 pour faire passer le produit de l'état de médicament sur ordonnance à celui de médicament sans ordonnance.

Sources : Task Force on Postovulatory Methods of Fertility Regulation (Groupe de travail sur les méthodes post ovulatoires de régulation de la fertilité), « Randomized controlled trial of levonorgestrel versus the Yuzpe regimen of combined oral contraceptives for emergency contraception », Lancet, n° 352 (1998), p. 428-433.

Warner, M. S., Couchenour R. L., Pharmacotherapy, vol. 22, n° 1 (2002), p. 43-53.

Directives cliniques de la SOGC, publiées dans le JOGC Np, n° 131 (août 2003).



plan B^{MD}
(levonorgestrel comprimés de 0,75mg)
2 comprimés

Existant →
Nouveau en 2004 →

Produit	Indication	Concédant de licence/ fournisseur	PHASE I & II	PHASE III	Approbation réglementaire	Ventes et commerce
Dalacin (crème vaginale)	Vaginose antibactérienne	Pfizer	→	→	→	→
Estring	Symptômes urogénitaux de la ménopause	Pfizer	→	→	→	→
Oesclim	Symptômes de la ménopause	Laboratoires Fournier	→	→	→	→
Plan B	Contraceptif d'urgence	Duramed Pharmaceuticals	→	→	→	→
Prepidil	Cervico-maturation	Pfizer	→	→	→	→
Prostin	Induction du travail	Pfizer	→	→	→	→
Loestrin	Contraceptif oral	Duramed Pharmaceuticals	→	→	→	→
Minestrin	Contraceptif oral	Duramed Pharmaceuticals	→	→	→	→
Estradiol + Testostérone (gel)	Symptômes de la ménopause	BioSante Pharmaceuticals	→			
Estradiol Gel	Symptômes de la ménopause	BioSante Pharmaceuticals	→			

PLAN B^{MD}





ESTRING^{MD}

Estring^{MD} est une hormonothérapie locale à l'œstrogène indiquée pour le traitement de l'inconfort urogénital postménopausique engendré par une insuffisance d'œstrogène. Estring^{MD} procure un soulagement continu et de longue durée quant à la sécheresse, aux douleurs et à l'irritation vaginales, aux mictions urgentes et douloureuses et aux difficultés urinaires souvent associées à l'atrophie urogénitale.

Les données d'IMS Canada indiquent que la valeur totale annuelle du marché canadien de l'hormonothérapie de remplacement s'élève à environ 108 millions \$, un marché nettement dominé par des produits à action systémique. Des études récentes sur l'administration à long terme d'hormonothérapies de remplacement chez la femme ont incité les médecins à faire preuve de prudence. Par conséquent, les thérapies locales à l'œstrogène gagnent en popularité à titre de traitement de remplacement sûr et efficace de l'atrophie urogénitale. La publication des directives de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC) pour le traitement de l'atrophie urogénitale en mai 2004 a renforcé les arguments en faveur de l'utilisation de thérapies locales à l'œstrogène.

On note un accroissement de plus de 5 % des ventes d'œstrogène au Canada par rapport à l'année précédente. Paladin, grâce à ses stratégies promotionnelles ciblées visant Estring^{MD}, a réussi à faire croître les ventes de la marque à un taux de croissance annuel composé de 22 % depuis son acquisition de Pfizer en 2002.

Sources : Willhite, Laurie A. et coll. « Urogenital Atrophy: Prevention and treatment », Pharmacotherapy, vol. 21, n° 4 (2001), p. 464-480.
Ayton R. A. et coll., « A comparative study of safety and efficacy of continuous low dose oestradiol released from a vaginal ring compared with a conjugated equine oestrogen vaginal cream in the treatment of postmenopausal urogenital atrophy », Br J Obstet Gynecol, n° 103 (1996), p. 351-358.



ÉQUIPE DE GESTION



JONATHAN ROSS GOODMAN, B.A., LL.B., M.B.A.
Président et chef de la direction

Avant de fonder Paladin, M. Goodman était vice-président, développement des affaires de Pharmascience Inc. M. Goodman a été consultant chez Bain and Company, et s'occupait également de la gestion des marques de commerce de Procter & Gamble.



MARK BEAUDET, B.Comm
Vice-président, ventes et commercialisation

Avant de se joindre à Paladin, M. Beaudet était directeur du marketing et ventes de la division des produits innovateurs à Pharmascience Inc. M. Beaudet était directeur du marketing chez Pizza Hut Canada. Avant cela, M. Beaudet était directeur des marques de commerce de la division des soins de santé de Procter & Gamble.



SAMIRA SAKHIA, B.Comm, C.A., M.B.A.
Chef de la direction financière

Avant de se joindre à Paladin, Mme Sakhia a occupé divers postes au sein de Logique Discrète. Mme Sakhia a auparavant travaillé comme vérificatrice chez Arthur Andersen & Co.



MARK NAWACKI, C.A., M.B.A.
Vice-président, développement des affaires

Avant de devenir membre de l'équipe Paladin, M. Nawacki a occupé plusieurs postes de direction au sein de Pharmacia, y compris des postes liés aux activités de développement d'affaires canadiennes. Avant de se joindre à Pharmacia, M. Nawacki a travaillé pour Pillsbury Company, et Arthur Andersen & Co.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

TED WISE ▲ -Président du conseil d'administration (depuis 1995)

M. Wise est l'un des fondateurs et l'ancien vice-président du conseil de Pharmascience Inc. M. Wise, pharmacien de profession, compte plus de quarante années d'expérience dans le secteur pharmaceutique, ayant été au service des Laboratoires Ayerst, de Winley-Morris Ltd. et de ICN Canada.

JONATHAN ROSS GOODMAN – Administrateur (depuis 1995)

(Voir Équipe de gestion)

MARK BEAUDET – Administrateur (depuis 1996)

(Voir Équipe de gestion)

ROBERT LANDE* – Administrateur (depuis 1995)

M. Lande est l'ancien chef des affaires financières de Telecom Américas Ltd. et l'ancien président de Bell Canada International do Brasil, représentant de Bell Canada International au Brésil.

GER VAN AMERSFOORT* – Administrateur (depuis 2001)

M. van Amersfoort a été président et chef de la direction de Novartis Canada Ltd., jusqu'à sa retraite en avril 2001. De 1987 à 1999, il a été président et chef de la direction de SmithKline Beecham aux Pays-Bas, au Canada ainsi qu'au Royaume-Uni et en Irlande.

ALDO BAUMGARTNER ▲ – Administrateur (depuis 2003)

Dr Aldo R. Baumgartner a été le président et le chef de la direction de Wyeth-Ayerst Canada Inc. de 1992 jusqu'à sa retraite en 2003. Avant de se joindre à Wyeth-Ayerst, Dr Baumgartner a été le président et le directeur général des opérations belges de Hoffmann-LaRoche. Il fut aussi président et chef de la direction de Hoffmann-LaRoche Canada de 1981 jusqu'en 1988.

GERALD McDOLE* – Administrateur (depuis mars 2004)

M. McDole a été président et chef de la direction d'AstraZeneca Canada Inc., jusqu'à sa retraite en octobre 2003. M. McDole a été président du conseil d'administration de la Fondation des soins avancés en urgence coronarienne et administrateur de l'Institute of Health Economics d'Edmonton ainsi que du Réseau canadien contre les accidents cérébrovasculaires. Il a en outre été président de l'Association des facultés de pharmacie du Canada.

* membre du comité de vérification

▲ membre du comité de compensation



MARCHÉ BOURSIER

Bourse de Toronto
Symbole : PLB

ACTIONS EN CIRCULATION

14 858 469 actions ordinaires
(Au 31 décembre 2004)

SOMMAIRE D'OPÉRATIONS D'EXERCICE 2004

Haut : 6,25 \$
Bas : 4,30 \$
Fermeture : 4,84 \$
Volume moyen quotidien : 6 838 actions

AGENT DE TRANSFERT

Société de fiducie Computershare du Canada
1-800-564-6253

VÉRIFICATEURS

Ernst & Young s.r.l.

ASSEMBLÉE ANNUELLE

Le 3 mai 2005, 17 h
6111, avenue Royalmount
bureau 102
Montréal (Québec)
Canada H4P 2T4

Ce rapport est aussi disponible sur notre site Web
www.paladinlabs.com.

This document is also available in English.



www.paladinlabs.com

Laboratoires Paladin Inc.
6111, avenue Royalmount
bureau 102
Montréal (Québec)
Canada H4P 2T4

LABORATOIRES PALADIN INC.
2004

ANALYSE PAR LA DIRECTION
ÉTATS FINANCIERS
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS



Laboratoires Paladin Inc. est une société pharmaceutique canadienne spécialisée axée sur la commercialisation de produits novateurs pour l'urologie, l'endocrinologie et la santé de la femme destinés au marché canadien. La croissance sera soutenue au moyen de l'acquisition des droits de distribution au Canada, de médicaments sensibles à la promotion et de produits au potentiel prometteur en dernière phase de développement clinique. Située à Montréal, Paladin est une société publique, cotée à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole PLB.

Énoncés prospectifs

Ce document comporte des énoncés prospectifs, qui rendent compte des attentes actuelles de la Société en ce qui concerne les événements à venir. Les énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes, notamment la difficulté de prévoir l'approbation des produits, l'acceptation et la demande de nouveaux produits pharmaceutiques, l'incidence des produits concurrents et de leur prix, le développement et le lancement de nouveaux produits, la disponibilité de matières premières, le contexte de réglementation, la variation des résultats d'exploitation et d'autres risques. Nombre de risques sont inhérents à l'industrie pharmaceutique; d'autres sont plus propres à Paladin. Pour plus de renseignements sur les risques et les incertitudes visés par ces énoncés prospectifs, les investisseurs doivent se reporter aux rapports trimestriels, rapports annuels et notices annuelles de la Société et autres documents trouvés dans SEDAR à www.sedar.com.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

DONNÉES DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS

	Pour les exercices terminés les 31 décembre					
	2004		2003		2002	
Produits	28 017 \$	100 %	23 859 \$	100 %	23 355 \$	100 %
Bénéfice brut	20 443	73	17 695	74	16 968	73
Bénéfice avant les réductions de valeur et les impôts sur les bénéfices	4 196	15	3 094	11	6 638	28
Réduction de valeur de la propriété intellectuelle et des placements	—	—	9 062	36	474	2
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	4 196	15	(5 968)	(25)	6 164	26
Bénéfice net (perte nette)	<u>3 239</u>	<u>12</u>	<u>(4 172)</u>	<u>(17)</u>	<u>5 162</u>	<u>22</u>
Résultat par action ordinaire						
De base	0,22		(0,28)		0,37	
Dilué	0,22		(0,28)		0,36	

DONNÉES DU BILAN

	Aux 31 décembre		
	2004	2003	2002
Liquidités et titres négociables à court et à long terme	42 124 \$	44 547 \$	45 612 \$
Actif à court terme	47 477	49 561	42 745
Total de l'actif	70 960	68 970	68 655
Capitaux propres	63 192	59 332	63 178

ANALYSE PAR LA DIRECTION

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Le présent rapport de gestion décrit les changements survenus dans les résultats d'exploitation, la situation financière et les flux de trésorerie de Laboratoires Paladin Inc. (« Paladin » ou la « Société ») et est en date du 10 mars 2005. Ce rapport doit être lu avec l'information contenue dans les états financiers vérifiés de la Société et dans les notes y afférentes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004. Au 10 mars 2005, 14 858 469 actions étaient émises et en circulation.

VUE D'ENSEMBLE

Paladin est une société de produits pharmaceutiques spécialisés qui vise à vendre et à commercialiser des produits pharmaceutiques novateurs pour le marché canadien. Grâce à une équipe de vente nationale, la Société commercialise ses produits pharmaceutiques auprès de médecins canadiens œuvrant dans ses secteurs de thérapie clés.

La stratégie de Paladin est d'acquérir des produits existants répondant bien à la promotion et d'en accroître les ventes moyennant des activités de commercialisation et de promotion ciblées. La Société se fait également accorder sous licence des droits de distribution de produits aux derniers stades de développement, en obtient l'approbation des organismes de réglementation, puis les lance sur le marché canadien.

En 2004, Paladin a continué à faire beaucoup de progrès dans l'acquisition des droits de produits novateurs, dans l'avancement de la situation réglementaire de sa gamme de produits et dans l'accroissement des ventes des principaux produits vendus :

- Paladin a signé une convention de licence avec Watson Pharmaceuticals, Inc. visant les droits canadiens de distribution de **Oxytrol**[®], timbre transdermique novateur utilisé pour le traitement de l'incontinence urinaire, et a lancé **Oxytrol**[®] en octobre 2004.
- Paladin a obtenu les droits exclusifs de distribution de i) **Sabril**[®] et **Frisium**[®], deux médicaments destinés au traitement de maladies du système nerveux central de Ovation Pharmaceuticals, Inc. et ii) **Replagal**[®], traitement novateur pour la maladie de Fabry de Transkaryotic Therapies, Inc.
- Paladin a signé une entente canadienne exclusive de commercialisation et de promotion pour **Loestrin**[®] et **Minestrin**[®], deux contraceptifs oraux, avec Duramed Pharmaceuticals, Inc., filiale de Barr Pharmaceuticals, Inc.
- Paladin a accru sa gamme de produits et a déposé une présentation de drogue nouvelle pour **Vantas**[®] (implant d'hydrogel contenant de l'histréline) et **GlucaGen**[®] au cours du troisième trimestre de 2004.
- Santé Canada a proposé des modifications au *Règlement sur les aliments et les drogues* pour permettre que **Plan B**[®], contraceptif d'urgence, soit reclassé dans les médicaments vendus sans ordonnance.
- Paladin a enregistré une croissance élevée au chapitre des ventes des principaux produits dont elle fait la promotion, y compris **Dostinex**[®], **Estring**[®], **Oxytrol**[®] et **Plan B**[®], soit une croissance de 36 % en 2004.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, Paladin a affiché des produits totalisant 28 017 \$, contre des produits de 23 859 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003. Pour ce même exercice, le bénéfice net de la Société s'est élevé à 3 239 \$, soit 0,22 \$ par action diluée, comparativement à une perte nette de 4 172 \$ ou 0,28 \$ par action, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003.

ANALYSE PAR LA DIRECTION

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Au 31 décembre 2004, les actifs de la Société totalisaient 70 960 \$, et les capitaux propres, 63 192 \$. Les liquidités et les titres négociables à court terme et à long terme s'établissaient à 42 124 \$ à la même date.

Au 31 décembre 2003, les actifs de la Société totalisaient 68 970 \$, et les capitaux propres, 59 332 \$. Les liquidités et les titres négociables à court terme s'établissaient à 44 547 \$ à la même date.

Paladin tire principalement ses produits de la vente de produits pharmaceutiques à d'importants grossistes pharmaceutiques et à de grandes chaînes de pharmacies.

Les charges de la Société se composent surtout de frais de vente, de commercialisation et d'administration, du coût des produits vendus (dont les redevances versées aux sociétés qui octroient des sous-licences de distribution à Paladin) et des frais de recherche et de développement. De plus, comme Paladin acquiert un grand nombre des produits qu'elle commercialise, une partie importante des charges de la Société découle de l'amortissement des actifs incorporels et des frais reportés.

Les résultats d'exploitation annuels et trimestriels de Paladin sont principalement influencés par le degré d'acceptation des produits de Paladin par les médecins et leurs patients et les tendances d'achat des grossistes. Ces derniers, y compris la tendance à accroître le niveau des stocks avant une hausse des prix anticipée ou annoncée, influent sur les résultats d'exploitation de la Société en déplaçant les produits d'un trimestre à l'autre. Le degré d'acceptation des produits de Paladin par les médecins et leurs patients, tout comme la disponibilité de thérapies analogues, ont un effet sur les produits de Paladin en jouant sur le nombre d'ordonnances et le facteur temps.

CONVENTIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les états financiers de Paladin ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, appliqués d'une manière uniforme. Les conventions comptables critiques de Paladin comprennent la constatation des produits, la comptabilisation des frais de recherche et développement, la durée de vie utile et la juste valeur des actifs incorporels ainsi que la charge de rémunération à base d'actions.

Constatation des produits

Les produits d'exploitation sont constatés lorsque les produits sont expédiés aux clients de la Société, à condition que la Société ne conserve pas de risques importants liés à la propriété et aux engagements futurs à l'égard des produits expédiés. Les produits d'exploitation tirés de la vente de produits sont comptabilisés sans tenir compte des escomptes et des provisions sur vente. Dans certains cas, la politique de la Société permet les retours de produits, et des provisions sont constituées à l'égard du montant de ces retours. La direction doit estimer la quantité de produits vendus qui peuvent être retournés, et comptabiliser une provision connexe au moment de la vente. Ces montants sont déduits du chiffre d'affaires brut pour déterminer les produits nets. Ces estimations tiennent compte de l'historique des retours d'un produit donné et des conditions se rattachant au produit, y compris les tendances du marché et l'historique des tendances d'achat. La direction passe en revue périodiquement les provisions établies pour les retours et les ajuste selon les données réelles.

ANALYSE PAR LA DIRECTION

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Stocks

Les stocks sont évalués selon le moins élevé du coût, calculé d'après la méthode du premier entré, premier sorti, ou de la valeur de réalisation nette. Paladin constitue des provisions pour stocks pour tenir compte des situations où aucun recouvrement du coût des stocks n'est prévu. Les provisions pour stocks correspondent à la totalité ou à la quasi-totalité des stocks périmés ou sur le point de l'être et qui ne se vendront probablement pas, suivant des faits et des circonstances précises. Afin de déterminer si les stocks sont inscrits correctement selon le moindre du coût ou de la valeur marchande, la direction examine la quantité des stocks sur place et la durée de conservation résiduelle et estime le temps nécessaire pour les vendre, tout en tenant compte des conditions et de la concurrence du marché actuel et futur.

Actifs incorporels

La propriété intellectuelle acquise est constatée au coût et consiste principalement en du savoir-faire technique couvert par des renseignements brevetés ou non. Les licences et les droits liés aux produits pharmaceutiques et la propriété intellectuelle sont amortis de manière linéaire sur la durée de l'entente, la durée de vie du brevet ou la durée de vie estimative du produit, selon la plus courte des trois. Ces durées vont généralement de 4 à 10 ans, mais peuvent aller jusqu'à 20 ans. La direction examine annuellement la valeur comptable d'après des résultats futurs projetés ou si des événements ou des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. La direction doit estimer les flux de trésorerie futurs liés à la propriété intellectuelle. Toute dépréciation de la valeur comptable donne lieu à une réduction de la valeur des licences et des droits liés aux produits pharmaceutiques et de la propriété intellectuelle, laquelle est imputée aux résultats de l'exercice.

Au cours du quatrième trimestre de 2003, la Société a réduit la durée de vie utile estimative de la propriété intellectuelle associée aux produits n'ayant pas la protection conférée par un brevet ou par un contrat de licence. Cette propriété intellectuelle a trait aux produits qui peuvent être convertis en produits génériques, et la durée de vie utile estimative a été réduite à cinq ans à partir de la date d'acquisition.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont imputés aux résultats durant l'exercice où ils sont engagés et incluent les paiements d'étape pour les produits en cours de développement. Les frais de développement sont passés en charges au cours de l'exercice où ils sont engagés à moins qu'ils ne respectent les critères en vertu des principes comptables généralement reconnus en matière de report et d'amortissement. La Société n'a pas reporté de frais de développement à ce jour. Les frais de recherche et développement sont constatés déduction faite de l'aide gouvernementale, y compris les crédits d'impôt à l'investissement, qui sont fondés sur une estimation des montants dont le recouvrement est prévu et qui sont assujettis à une vérification de la part des autorités fiscales.

Régimes de rémunération à base d'actions

La Société offre des régimes de rémunération à base d'actions. Au cours du quatrième trimestre de 2003, la Société a adopté la méthode de la juste valeur pour les régimes de rémunération à base d'actions. Une charge de rémunération à base d'actions a été constatée et reflétée dans le résultat net des exercices 2003 et 2004. Le calcul de la rémunération à base d'actions repose sur des estimations de la juste valeur. La juste valeur d'une option est calculée selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui repose sur les hypothèses formulées quant au facteur de volatilité du cours des actions

ANALYSE PAR LA DIRECTION

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

ordinaires de la Société et la durée prévue des options. La Société a opté pour la méthode d'adoption prospective. Par conséquent, les résultats des exercices antérieurs n'ont pas été retraités.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Comparaison de l'exercice terminé le 31 décembre 2004 avec l'exercice terminé le 31 décembre 2003.

Produits

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, les produits ont augmenté de 4 158 \$, ou 17 %, pour atteindre 28 017 \$, contre 23 859 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003. Cette augmentation est attribuable à la bonne performance sur le marché des principaux produits dont la Société fait la promotion, tels que Dostinex®, Estring®, Oxytrol® et Plan B®, dont les revenus se sont améliorés de 36 % par rapport à l'exercice terminé le 31 décembre 2003. La hausse des produits a été en partie neutralisée par : la baisse des ventes de Urispas® attribuable à l'accroissement de la concurrence livrée par les produits génériques et une diminution des ventes de Oesclim® provoquée par les inquiétudes récemment formulées sur le plan médical relativement aux traitements hormonaux de substitution destinés aux femmes.

Bénéfice brut

Le total du bénéfice brut a grimpé de 2 748 \$, ou 16 %, s'établissant à 20 443 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, contre 17 695 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003. Le bénéfice brut, exprimé en pourcentage des produits d'exploitation, a fléchi à 73 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, en regard de 74 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003. Cette diminution du bénéfice brut, exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, découle principalement d'une variation de la proportion de produits vendus pour lesquels la Société touche des frais de distribution et n'engage donc pas de frais de vente.

Frais de vente et de commercialisation

Les frais de vente et de commercialisation ont été portés à 7 540 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, soit une baisse de 3 602 \$ ou 32 %, par rapport à 11 142 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003. Les frais de vente et de commercialisation, exprimés en pourcentage des produits d'exploitation, ont diminué, passant à 27 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, contre 47 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003. Cette diminution est en grande partie le fait d'un ralentissement des activités de vente et de commercialisation de Androderm®. Les frais de vente et de commercialisation, exprimés en pourcentage des produits d'exploitation, devraient osciller entre 35 % et 40 % pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2005.

Frais d'administration

Les frais d'administration ont été portés à 2 784 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, contre 2 627 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003, soit un accroissement de 157 \$, ou 6 %. Les frais d'administration, exprimés en pourcentage des produits d'exploitation, sont tombés à 10 % pour

ANALYSE PAR LA DIRECTION

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

l'exercice terminé le 31 décembre 2004, contre 11 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003. Les frais d'administration, exprimés en pourcentage des produits d'exploitation, devraient se situer entre 10 % et 12 % pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2005.

Frais de recherche et développement

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, les frais de recherche et développement ont augmenté de 2 379 \$, ou 183 %, passant à 3 681 \$, contre 1 302 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003. Cette augmentation découle de la présentation de drogue nouvelle pour Vantas^{MD} (implant d'hydrogel contenant de l'histriéline) et GlucaGen[®]; d'une hausse du nombre de projets de recherche et développement pour l'exercice 2004; d'une provision sur les crédits d'impôt à l'investissement de l'exercice précédent de 557 \$; et d'un montant de 396 \$ liés à certains paiements de licences pour des produits non approuvés.

Amortissement

L'amortissement s'est accru de 2 006 \$, ou 103 %, s'établissant à 3 952 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, contre 1 946 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003. Cet accroissement rend compte de la décision de la Société de réduire la durée de vie utile estimative de la valeur comptable de la propriété intellectuelle associée aux produits qui peuvent être convertis en produits génériques ainsi que de l'incidence de l'amortissement lié à l'acquisition, par la Société, de licences, de droits et de propriété intellectuelle au cours de l'exercice précédent.

Intérêts créditeurs

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, les intérêts créditeurs sont passés à 1 133 \$, contre 1 412 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003, soit une diminution de 279 \$, ou 20 %. Cette diminution reflète l'incidence de la baisse des taux d'intérêts et de l'encaisse moyenne au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2004 par rapport à l'exercice terminé le 31 décembre 2003.

Autres produits d'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, les autres produits d'exploitation ont été de néant, contre 421 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003, les autres produits d'exploitation comprenaient le paiement d'une indemnité non récurrente pour perte de revenus relative au Dalacin[®] et d'autres paiements reçus par suite de certaines ententes de licence et de licence d'utilisation de la marque de commerce.

Réduction de valeur de la propriété intellectuelle

Au cours de l'exercice 2003, la Société a comptabilisé des réductions de valeur et des gains associés à la propriété intellectuelle décrite ci-après.

- a) La direction a déterminé que certains produits couraient plus de risques d'être concurrencés par un générique qu'elle ne l'avait estimé auparavant. La Société a préparé des flux de trésorerie non actualisés liés à ces ventes de produits et a évalué que, dans certains cas, la valeur comptable de la propriété intellectuelle connexe dépassait la valeur de recouvrement nette de cette propriété. La Société a ensuite préparé des flux de trésorerie actualisés pour ces produits et a ramené la valeur comptable à la valeur actualisée, entraînant une réduction de valeur de 5 115 \$.

ANALYSE PAR LA DIRECTION

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

- b) La direction a déterminé que certains produits en cours de développement comportaient un risque assez élevé de ne pas être approuvés pour la vente et, par conséquent, elle prévoyait des flux de trésorerie futurs limités. La Société a enregistré une imputation de dépréciation de 199 \$.
- c) La Société a signé une entente de licence concernant Oesclim[®], timbre pour traitement hormonal de substitution, ou (THS), destiné aux femmes. Étant donné la baisse des ventes de Oesclim[®] en raison des récentes inquiétudes soulevées par le THS destiné aux femmes, la Société a conclu qu'il y avait une dépréciation de la valeur comptable et a comptabilisé une perte de valeur de 1 725 \$, correspondant à la valeur comptable totale de cette licence.
- d) L'entente relative à la distribution conclue avec Bioniche Life Sciences Inc. pour Cystistat[®] a été résiliée en contrepartie d'un produit net de 80 \$, lequel a été comptabilisé comme un gain.

En date du 1^{er} janvier 2003, la Société a vendu la marque de commerce MoiStir[®], a affecté les licences de Sialor[®] et de la ligne de produits pour la peau de Baker Cummins à un apparenté, filiale de JODDES, et a enregistré un gain de 278 \$.

Réduction de valeur des placements

Au cours de 2003, la Société a comptabilisé des réductions de valeur et des gains associés aux placements décrits ci-après.

- a) En juin 2003, Anthra Pharmaceuticals, Inc. (« Anthra ») a informé la Société qu'elle avait cédé la quasi-totalité de ses actifs et qu'elle n'était pas en mesure de déterminer quand elle pourrait reprendre la production de son produit commercialisé, Valtaxin^{MD}. La Société considère que le placement dans Anthra a subi une perte de valeur comptable permanente. Anthra est une société fermée ayant son siège social aux États-Unis, et il n'est pas possible en raison des contraintes de temps et de coût de déterminer la juste valeur des actions ordinaires. Par conséquent, la Société a comptabilisé une réduction de valeur de 1 497 \$, représentant le plein montant de la valeur comptable de son placement dans Anthra.
- b) En décembre 2003, la direction a déterminé que le recul de la valeur du marché de BioSante Pharmaceuticals, Inc. était permanent. Par conséquent, la Société a comptabilisé une réduction de valeur de 526 \$ relativement à ce placement.

Gain à la cession d'un placement

Au cours de 2004, la Société a cédé la totalité des actions ordinaires qu'elle détenait de BioSante Pharmaceuticals, Inc. Elle a comptabilisé un gain de 577 \$ représentant la différence entre le produit reçu de 1 021 \$ et sa valeur comptable de 444 \$. Au cours de 2003, la Société a cédé la totalité de ses actions ordinaires de Connetics Corporation. Elle a comptabilisé un gain de 225 \$ représentant la différence entre le produit reçu de 529 \$ et sa valeur comptable de 304 \$.

Charge d'impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices a augmenté de 2 753 \$, pour s'établir à 957 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, contre un recouvrement de 1 796 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003. Le taux d'imposition effectif a été de 23 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, comparativement à 30 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003.

ANALYSE PAR LA DIRECTION

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Bénéfice net (perte nette)

En raison des facteurs mentionnés ci-dessus, le bénéfice net pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004 a été de 3 239 \$, contre une perte nette de 4 172 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La Société est d'avis que ses liquidités et équivalents, ses titres négociables à court terme et les flux de trésorerie liés à l'exploitation suffisent à financer les activités courantes, à répondre aux besoins actuels en matière de fonds de roulement et à couvrir les acquisitions futures de produits. À l'heure actuelle, la Société est activement engagée dans l'acquisition de produits requérant des sources de financement importantes. À ce jour, cependant, aucun accord ni engagement n'a été formalisé.

Au 31 décembre 2004, les liquidités et les titres négociables à court terme et à long terme de Paladin ont diminué de 2 423 \$, pour s'établir à 42 124 \$, comparativement à 44 547 \$ au 31 décembre 2003. Au 31 décembre 2004, le fonds de roulement a diminué de 214 \$, passant à 39 709 \$, par rapport à 39 923 \$ au 31 décembre 2003. Cette baisse est surtout attribuable à la diminution des titres négociables à court terme et des sommes à payer en vertu des ententes de licence qui ont été compensés par l'accroissement des débiteurs et des stocks.

Aucun dividende n'a été déclaré ni versé par la Société sur ses actions ordinaires au cours de l'exercice écoulé. En outre, la Société ne prévoit verser aucun dividende au cours du prochaine exercice.

En date du 1^{er} février 2004, la Société a modifié son contrat de distribution avec sa société affiliée (voir « Opérations entre apparentés »). Par suite de cette modification, Paladin est devenue propriétaire des stocks et des débiteurs relatifs aux produits qu'elle distribue. L'apparenté continue de fournir les services de logistique, y compris le service à la clientèle, l'entreposage et la livraison ainsi que les services de recouvrement.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont élevés respectivement à 4 441 \$ et à 5 446 \$ pour les exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation représentent les liquidités provenant du bénéfice net, déduction faite des produits et des charges hors trésorerie, surtout en ce qui concerne l'amortissement, le gain à la cession d'un placement et de la propriété intellectuelle et de la réduction de valeur de la propriété intellectuelle, les impôts futurs et les intérêts théoriques.

Les activités d'investissement de la Société ont nécessité des liquidités s'élevant respectivement à 1 100 \$ et à 9 531 \$ pour les exercices terminés les 31 décembre 2004 et 2003. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, la Société a consacré 4 053 \$ à l'acquisition de droits de distribution et de licences relatifs à des produits pharmaceutiques et de propriété intellectuelle. La Société a reçu un produit de 1 021 \$ par suite de la cession de placements et de licences liées aux produits pharmaceutiques. La Société a par ailleurs inscrit une baisse nette de 1 939 \$ des titres négociables à court terme et à long terme. Au cours de 2003, les flux de trésorerie avaient surtout servi à l'acquisition de droits de distribution et de licences relatifs à des produits pharmaceutiques et de propriété intellectuelle s'élevant à 9 969 \$. En outre, la Société avait inscrit une baisse nette de 1 036 \$ des titres négociables à court terme et à long terme.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement se sont élevés à 3 787 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003, les flux de trésorerie liés aux activités de financement s'établissaient à 4 058 \$. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, 288 \$ ont été tirés de l'exercice d'options sur actions ordinaires et de l'émission d'actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions. En outre, la Société a constaté une

ANALYSE PAR LA DIRECTION

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

diminution de 4 095 \$ des crédateurs relatifs aux licences liées aux produits pharmaceutiques; de ce montant, 596 \$ ont été payés en janvier 2004. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003, 86 \$ provenaient de l'exercice d'options sur actions ordinaires et de l'émission d'actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions. En outre, la Société avait constaté une hausse de 4 602 \$ des crédateurs relatifs aux licences liées aux produits pharmaceutiques.

Le 17 février 2005, Paladin a annoncé que la Bourse de Toronto (TSX) avait approuvé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en date du 22 février 2005. Dans le cadre de cette offre, Paladin a été autorisée à acheter jusqu'à 630 000 de ses actions ordinaires, soit approximativement 10 % de son fonds public de 6 300 990 actions ordinaires, dans la période de douze mois suivant la date d'entrée en vigueur de l'offre. Au 17 février 2005, 14 858 469 actions ordinaires de Paladin étaient émises et en circulation.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

JODDES Limited (« JODDES »), société fermée canadienne, est un actionnaire important détenant environ 45 % des actions en circulation de la Société, et un administrateur de la Société, soit son président et chef de la direction, est apparenté à JODDES.

En juin 1998, la Société a conclu avec une filiale en propriété exclusive de JODDES un certain nombre de contrats de dix ans assortis chacun d'options de renouvellement de cinq ans. En vertu de ces contrats, cette société affiliée offre des services de fabrication et de logistique, dont le service à la clientèle, l'entreposage et la livraison ainsi que des services de facturation et de recouvrement au nom de la Société. En date du 1^{er} février 2004, Paladin a modifié l'entente de distribution conclue avec cette société affiliée. Par suite de cette modification, Paladin a commencé à facturer elle-même ses produits à ses clients et à recouvrer ses débiteurs et elle a repris possession des stocks ainsi que des débiteurs relatifs aux produits qu'elle distribue. En conséquence, le 1^{er} février 2004, Paladin a acquis 4,1 millions de dollars de débiteurs et 3,2 millions de dollars de stocks auprès de cette société affiliée. Cet apparenté continuera d'offrir des services de logistique, dont le service à la clientèle, l'entreposage et la livraison ainsi que la facturation et le recouvrement.

La Société retient également les services de cette société affiliée pour certains travaux de recherche et développement. Ces contrats de service sont payés selon l'utilisation. La Société loue aussi ses bureaux auprès d'une autre filiale en propriété exclusive de JODDES. Le bail est d'une durée de deux ans et comprend des loyers minimums de 133 \$ par an. Le 5 novembre 2003, la Société a acheté un contrat de licence et de distribution de trois ans à PanGeo Pharmaceutical (Canada) Inc. (« PanGeo »). Le 6 novembre 2003, PanGeo a été achetée par JODDES.

Toutes les opérations avec les sociétés affiliées sont effectuées dans le cours normal des activités et sont comptabilisées selon une valeur d'échange convenue.

ANALYSE PAR LA DIRECTION

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Le tableau ci-dessous reflète tous les services et toutes les opérations avec les sociétés affiliées, y compris ceux et celles mentionnés dans les ententes décrites ci-dessus :

	2004	2003
Produits	1 979 \$	1 075 \$
Achats	9 595	5 516
Vente et commercialisation	1 592	1 319
Administration	281	265
Recherche et développement	447	241

INFORMATION TRIMESTRIELLE

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	T1 2004	T2 2004	T3 2004	T4 2004	T1 2003	T2 2003	T3 2003	T4 2003
Produits	5 597	6 397	7 938	8 085	5 065	6 453	5 420	6 921
Bénéfice avant réductions de valeur et impôts sur les bénéfices	501	875	1 510	1 310	715	1 631	463	285
Bénéfice net (perte nette)	344	681	1 038	1 176	573	(142)	357	(4 960)
Résultat par action dilué	0,02 \$	0,05 \$	0,07 \$	0,08 \$	0,04 \$	(0,01)\$	0,03 \$	(0,34)\$

ANALYSE DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2004, Paladin a enregistré des produits de 8 085 \$, un bénéfice brut de 5 722 \$; des frais de vente et de commercialisation de 2 425; des frais d'administration de 660 \$; des frais de recherche et développement de 1 229 \$; une dotation aux amortissements de 942 \$; des intérêts créditeurs de 247 \$ et une charge d'impôts de 134 \$. Au cours du quatrième trimestre, la Société a reçu des avis de nouvelle cotisation relativement aux crédits d'impôt à l'investissement et a inscrit une provision de 557 \$, qui est comprise dans les frais de recherche et développement. De plus, au cours du même trimestre, la Société a cédé la totalité des actions ordinaires qu'elle détenait de BioSante. Elle a constaté un gain de 577 \$ représentant la différence entre les produits reçus de 1 021 \$ et la valeur comptable de 444 \$.

OPÉRATIONS PROPOSÉES

La Société ne prévoit actuellement aucune opération importante d'acquisition ou de cessation d'actif ou d'entreprise.

ANALYSE PAR LA DIRECTION

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Les arrangements hors bilan de la Société consistent en accords relativement à des ententes canadiennes liées aux droits de développement, de vente, de commercialisation et de distribution de médicaments innovateurs comprenant des obligations contractuelles. (Voir « Obligations contractuelles » pour plus de renseignements.)

La Société ne donne pas de garanties prévues par les lignes directrices de l'ICCA.

VERSEMENT DE DIVIDENDES

La Société n'a pas versé de dividendes sur ses actions ordinaires et ne compte pas déclarer de dividendes dans un futur immédiat. La politique actuelle de Paladin est de conserver ses bénéfices pour financer l'acquisition et le développement de nouveaux produits et de réinvestir dans la Société.

PRISES DE POSITION RÉCENTES

Au cours de 2003, le Conseil des normes comptables a publié la NOC-15, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables ». Selon cette note d'orientation, certaines entités à détenteurs de droits variables (« EDDV ») doivent être consolidées par le principal bénéficiaire de l'entité si les investisseurs en instruments de capitaux propres de l'entité ne réunissent pas les caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle des intérêts financiers ou si le montant des investissements en capitaux propres à risque n'est pas suffisant pour permettre à l'entité de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel fourni par quelque partie que ce soit. La NOC-15 entre en vigueur pour toutes les périodes fiscales à compter du 1^{er} novembre 2004. À partir du 31 janvier 2005, Paladin devra déterminer si elle est la principale bénéficiaire d'une EDDV et, le cas échéant, elle doit en établir l'incidence sur la présentation financière. Au 31 décembre 2004, Paladin a passé en revue ses placements dans d'autres entreprises et a déterminé qu'il n'existe aucun placement qui exige une consolidation.

FACTEURS DE RISQUE

Pour des renseignements plus détaillés au sujet des facteurs de risque qui pourraient se répercuter de façon importante sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, se reporter à la notice annuelle de la Société.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS

Dans le cours normal de ses affaires, Paladin obtient les droits de développement, de vente, de commercialisation et de distribution au Canada pour des médicaments innovateurs et a conclu diverses ententes qui comprennent des obligations contractuelles qui se prolongent après l'exercice visé. La Société a les obligations contractuelles suivantes en vertu de ses ententes de licence liées aux produits, d'utilisation de marque de commerce et de distribution :

<u>Obligations contractuelles</u>	<u>Total</u>	<u>Moins de un an</u>	<u>1 an à 3 ans</u>	<u>4 à 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans</u>
Contrats relatifs aux achats et aux services	9 889 \$	2 670	4 998	1 538	683

ANALYSE PAR LA DIRECTION

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Également, en vertu de certaines ententes, Paladin peut devoir faire des paiements supplémentaires si elle atteint certains volumes de ventes ou si certaines étapes-clés, comme l'approbation réglementaire au Canada, sont respectées. La Société a les engagements qui suivent en vertu de ses ententes de licence liées aux produits, d'utilisation de marque de commerce et de distribution :

<u>Engagements</u>	<u>Total</u>	<u>Moins de un an</u>	<u>1 an à 3 ans</u>	<u>4 à 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans</u>
Engagements relatifs aux étapes-clés	2 941 \$	603	—	—	2 338
Engagements relatifs aux produits d'exploitation	4 594 \$	362	875	—	3 357



Jonathan Ross Goodman B.A., LL.B., M.B.A.
Président & Chef de la direction



Samira Sakhia, CA, M.B.A.
Chef de la direction financière

RAPPORT DE GESTION

La direction de **Laboratoires Paladin Inc.** assume la responsabilité des états financiers ci-joints et de toute l'information contenue dans ce Rapport Annuel. Les états financiers et le Rapport Annuel ont été approuvés par le Conseil d'Administration.

Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables reconnus généralement au Canada, dont les plus importants sont décrits ci-après (note 2). La préparation des états financiers conformément aux principes comptables exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui seront adéquatement reflétées par les états financiers. Les procédures comptables et autres systèmes de contrôle internes de la Société sont conçus pour garantir la protection de ses éléments actifs et la fiabilité de ses livres. L'information financière contenue dans ce Rapport Annuel est conforme à l'information apportée dans les états financiers.

Le Conseil d'Administration a nommé un Comité de Vérification composé de trois directeurs externes. Le comité se réunit régulièrement au cours de l'année avec la direction et les vérificateurs externes pour examiner les faits comptables saillants, le contrôle interne et les sujets relatifs à la vérification. Ils révisent et finalisent les états financiers annuels de la Société ainsi que le rapport des vérificateurs externes avant de soumettre les états financiers à l'approbation du Conseil d'Administration.

Les vérificateurs externes de la Société, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., Comptables Agrées, effectuent une vérification indépendante au nom des actionnaires, conformément aux normes de vérifications généralement reconnues du Canada et ils expriment leur opinion concernant les états financiers de la Société. Les vérificateurs ont accès libre à la direction et au Comité de Vérification du Conseil d'Administration.

Montréal, Canada,
le 28 janvier 2005



Jonathan Ross Goodman B.A., LL.B., M.B.A.
Président et chef de la direction



Samira Sakhia, CA, M.B.A.
Chef de la direction financière

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de
Laboratoires Paladin Inc.

Nous avons vérifié les bilans de **Laboratoires Paladin Inc.** aux 31 décembre 2004 et 2003 et les états des résultats et des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2004 et 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Ernst & Young P. R. L. / S. E. N. C. R. L.

Comptables agréés

Montréal, Canada
Le 28 janvier 2005

BILANS
Aux 31 décembre
(en milliers de dollars canadiens)

	2004	2003		2004	2003
ACTIF			PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Actif à court terme			Passif à court terme		
Espèces et quasi-espèces	1 507 \$	1 991 \$	Créditeurs et charges à payer	4 723 \$	4 546 \$
Titres négociables à court terme <i>(note 3)</i>	36 039	42 556	Créditeurs à payer à des apparentés <i>(note 13)</i>	1 754	170
Débiteurs	5 878	248	Impôts sur les bénéfices à payer	229	85
Stocks	2 718	—	Solde des contrats de licence à payer	1 062	4 537
Autres actifs à court terme <i>(note 4)</i>	735	2 541	Crédit reporté <i>(note 15)</i>	—	300
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir <i>(note 14)</i>	—	256	Total du passif à court terme	7 768	9 638
Actifs d'impôts futurs <i>(note 15)</i>	600	1 969			
Total de l'actif à court terme	47 477	49 561			
Titres négociables à long terme <i>(note 5)</i>	4 578	—	Capitaux propres		
Immobilisations corporelles <i>(note 6)</i>	77	132	Capital social <i>(note 10)</i>	57 837	57 440
Actifs incorporels <i>(note 7)</i>	11 065	12 359	Autre capital d'apport <i>(note 11)</i>	554	330
Charges reportées <i>(note 8)</i>	4 176	2 781	Bénéfices non répartis	4 801	1 562
Placements <i>(note 9)</i>	1 433	1 877	Total des capitaux propres	63 192	59 332
Crédits d'impôt à l'investissement futurs à recouvrer <i>(note 15)</i>	439	659			
Actifs d'impôts futurs <i>(note 15)</i>	1 715	1 601			
	70 960 \$	68 970 \$		70 960 \$	68 970 \$

Engagements *(note 17)*

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,



Jonathan Ross Goodman
Administrateur



Mark Beaudet
Administrateur

ÉTATS DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

Exercices terminés les 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

	2004	2003
Produits (<i>note 13</i>)	28 017 \$	23 859 \$
Coût des produits vendus (<i>note 13</i>)	7 574	6 164
Bénéfice brut	20 443	17 695
Vente et commercialisation (<i>note 13</i>)	7 540	11 142
Frais d'administration (<i>note 13</i>)	2 784	2 627
Recherche et développement (<i>notes 14 et 15</i>)	3 681	1 302
Amortissement des actifs incorporels et des charges reportées	3 952	1 946
Intérêts créditeurs, montant net	(1 133)	(1 412)
Gain à la cession d'un placement	(577)	(225)
Réduction de valeur de la propriété intellectuelle, montant net (<i>note 12</i>)	—	6 681
Réduction de valeur des placements (<i>note 9</i>)	—	2 023
Autres produits d'exploitation	—	(421)
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	4 196	(5 968)
Charge (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices (<i>note 15</i>)		
Exigibles	—	88
Futurs	957	(1 884)
	957	(1 796)
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	3 239 \$	(4 172)\$
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	1 562	5 734
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	4 801 \$	1 562 \$
Résultat par action		
De base et dilué	0,22 \$	(0,28)\$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (<i>note 16</i>)		
De base	14 834 988	14 787 733
Dilué	14 910 798	14 787 733

Voir les notes afférentes aux états financiers.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE
Exercices terminés les 31 décembre
(en milliers de dollars canadiens)

	2004	2003
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	3 239 \$	(4 172)\$
Ajouter les éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	4 014	2 000
Charges de personnel	320	227
Impôts futurs	1 175	(1 991)
Gain à la cession d'un placement	(577)	(225)
Perte (gain) de change latent	17	—
Réduction de valeur de la propriété intellectuelle	—	7 039
Réduction de valeur des placements dans d'autres sociétés	—	2 023
Intérêts théoriques sur le solde de vente	—	53
Gain à la cession de propriété intellectuelle	—	(358)
	8 188	4 596
Variation nette des soldes hors caisse liée à l'exploitation	(3 747)	850
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	4 441	5 446
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Ajouts aux licences et droits liés à des produits pharmaceutiques et charges reportées	(4 053)	(9 969)
Achats de titres négociables à court terme	(42 839)	(52 608)
Echéance des titres négociables à court terme	54 116	61 580
Achats de titres négociables à long terme	(9 338)	(7 936)
Produit de la cession de placements	1 021	529
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7)	(114)
Produit de la cession de licences liées à des produits pharmaceutiques	—	420
Acquisition de placements	—	(1 433)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 100)	(9 531)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Créditeurs liés à l'acquisition de propriété intellectuelle et charges reportées	(4 095)	4 602
Actions ordinaires émises au comptant	288	86
Remboursement du prêt consenti pour l'achat d'actions	20	20
Règlement du solde de vente	—	(650)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(3 787)	4 058
Effet du cours du change sur les espèces et les quasi-espèces	(38)	(2)
Variation nette des espèces et quasi-espèces au cours de l'exercice	(484)	(29)
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	1 991	2 020
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	1 507 \$	1 991 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts payés	34 \$	12 \$
Impôts payés	66 \$	102 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2004

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montant par action)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Laboratoires Paladin Inc. (la « Société ») est une société ouverte canadienne prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les actions de la Société se négocient à la Bourse de Toronto. Les activités de la Société consistent à obtenir des droits de distribution sous licence de produits pharmaceutiques ou à acheter, à commercialiser, à distribuer et à mettre au point des produits pharmaceutiques au Canada.

2. MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, dont les plus importants sont décrits ci-après.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et les montants des produits et charges présentés pour les périodes visées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et ces différences peuvent être importantes.

Espèces et quasi-espèces

Les espèces consistent en des dépôts bancaires. Les quasi-espèces sont définies comme des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en des montants connus d'espèces et dont la valeur ne risque pas de changer de façon marquée. Les quasi-espèces se composent principalement d'acceptations bancaires venant à échéance dans au plus trois mois.

Titres négociables à court terme et à long terme

Les titres négociables à court terme sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur marchande de l'ensemble du portefeuille. Les titres négociables à long terme sont comptabilisés au coût et leur valeur est réduite à la valeur du marché lorsque la moins-value est durable.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût selon la méthode du premier entré, premier sorti et à leur valeur de réalisation nette.

Placements

Les placements dans des actions ordinaires de sociétés fermées et ouvertes, sur lesquelles la Société n'exerce aucune influence notable, sont comptabilisés à la valeur d'acquisition. Les bénéfices ne sont alors constatés que dans la mesure où des dividendes sont déclarés. La Société examine, annuellement ou si des événements ou des changements de situation l'exigent, ses placements afin de déterminer s'ils ont subi une dépréciation durable. Toute dépréciation des placements donne lieu à une réduction de valeur, qui est imputée aux résultats de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties d'après leur coût et sur leur durée de vie utile, selon les méthodes et aux taux suivants :

Matériel informatique et logiciels Amortissement linéaire 3 ans

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montant par action)

Actifs incorporels

Dans le cours normal de ses activités, la Société obtient les droits de mise au point, de vente, de commercialisation et de distribution au Canada de médicaments innovateurs. La propriété intellectuelle acquise est comptabilisée au coût et consiste principalement en savoir-faire technique couvert par des renseignements brevetés ou non brevetés. Les licences, les droits et la propriété intellectuelle liés aux produits pharmaceutiques sont amortis de manière linéaire sur la durée du contrat, la durée de vie du brevet ou la durée de vie utile prévue du produit, selon la période la plus courte. Ces durées sont généralement de 4 à 10 ans, mais peuvent être prolongées jusqu'à 20 ans. En date du 1^{er} janvier 2003, la Société a adopté de façon prospective le nouveau chapitre 3063 du *Manuel de l'ICCA* sur la dépréciation des actifs à long terme. Lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme est inférieure à sa valeur de recouvrement nette calculée à partir des flux de trésorerie non actualisés, une perte de valeur est constatée. La perte de valeur est constatée dans la mesure où la juste valeur déterminée à partir des flux de trésorerie actualisés, sur la durée de vie de l'actif, est inférieure à sa valeur comptable.

Au cour du quatrième trimestre de 2003, la Société a réduit la durée de vie utile de la propriété intellectuelle associée à des produits n'étant pas protégés par brevet ou par un contrat de licence. Cette propriété intellectuelle est liée à des produits dont on peut bien tirer des produits génériques et dont la durée de vie utile a été réduite à cinq ans à partir de la date d'acquisition.

Charges reportées

En vertu de plusieurs contrats d'exploitation, la Société a convenu de verser certains montants sur des périodes de trois à cinq ans et a obtenu les droits exclusifs de distribution de certains produits. Les charges reportées sont amortis sur la durée des droits de distribution. La direction examine annuellement la valeur comptable en fonction des résultats futurs projetés, ou si des événements ou des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. Toute dépréciation de la valeur comptable des charges reportées donne lieu à une réduction de la juste valeur habituellement selon des flux de trésorerie actualisés, laquelle est imputée aux résultats de l'exercice.

Constatation des produits

Les produits d'exploitation sont constatés lorsque les produits sont expédiés aux clients de la Société, à condition que la Société ne conserve pas de risques importants liés à la propriété ou aux engagements futurs à l'égard des produits expédiés. Les produits d'exploitation tirés de la vente de produits sont comptabilisés, déduction faite des escomptes et des rabais sur ventes. Les produits d'exploitation liés aux ententes de services, où la Société touche des honoraires de distribution sur les ventes nettes, sont comptabilisés quand le service est fourni. Dans certains cas, la politique de la Société permet les retours ou les échanges de produits et les provisions sont constituées en conséquence. Les ventes sont comptabilisées déduction faite de ces provisions.

Aide gouvernementale

Les sommes reçues ou à recevoir provenant des programmes d'aide gouvernementale, y compris les subventions et les crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement, sont portées en diminution du coût des actifs ou des charges connexes au moment où les dépenses admissibles sont engagées, pourvu qu'on ait une certitude raisonnable que des avantages seront réalisés.

Recherche et développement

Les frais de recherche sont imputés aux résultats durant l'exercice où les dépenses sont engagées. Les paiements d'étapes-jalons et autres licences versés avant l'approbation réglementaire du produit sont généralement passés en charges lorsque l'événement exigeant le paiement d'étapes-jalons a lieu. Les frais de développement sont passés en charges au

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montant par action)

cours de l'exercice où ces frais sont engagés à moins qu'ils ne respectent les critères en vertu des principes comptables généralement reconnus en matière de report et d'amortissement. La Société n'a pas reporté de frais de développement à ce jour.

Intérêts créditeurs

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés par la Société à mesure qu'ils s'accumulent.

Impôts sur les bénéfices

La Société comptabilise les impôts sur les bénéfices en utilisant la méthode du report variable. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôts futurs sont établis en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et sont calculés d'après les taux d'imposition pratiquement en vigueur et les lois qui seraient en vigueur durant la période au cours de laquelle les actifs ou les passifs d'impôts futurs se matérialiseraient ou seraient réglés. Les actifs d'impôts futurs sont comptabilisés dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils se matérialiseront.

Crédit reporté

Le crédit reporté découle de l'acquisition d'économies fiscales futures par suite d'un regroupement d'entreprises. Le crédit reporté est porté en diminution de la charge fiscale, à mesure que ces économies se matérialisent.

Régimes de rémunération à base d'actions

La Société offre des régimes de rémunération à base d'actions, qui sont décrits à la note 10. Toute contrepartie versée par les employés à l'exercice des options sur actions ou à l'achat des actions est créditée au capital social. Si les actions ou les options sur actions sont rachetées auprès des employés, l'excédent de la contrepartie versée sur la valeur comptable des actions ou des options sur actions annulées est imputé aux bénéfices non répartis. En outre, les options émises à l'intention de consultants sont comptabilisées à titre de charges dans la période de leur attribution à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes.

Au cours du quatrième trimestre de 2003, la Société a adopté la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les régimes de rémunération à base d'actions. La Société a opté pour la méthode d'adoption prospective. Par conséquent, les résultats des exercices antérieurs n'ont pas été retraités.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions engagés par la Société sont comptabilisés à titre de réduction du capital social.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé d'après le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions, en tenant compte de tous les facteurs dilutifs. Selon cette méthode, le produit découlant de l'exercice d'options est présumé servir à acheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pendant l'exercice.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montant par action)

Conversion de devises

Les opérations effectuées en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date respective des opérations. À la date du bilan, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change de fin d'exercice. Les gains et pertes de change découlant de la conversion d'éléments libellés en devises sont pris en compte dans le calcul du bénéfice net au poste frais d'administration.

3. TITRES NÉGOCIABLES À COURT TERME

	2004	2003
Obligations de société, portant intérêt à des taux situés entre 2,44 % et 4,10 % (2,41 % et 3,77 % en 2003) et venant à échéance entre mars 2005 et novembre 2005 (février 2004 et juin 2004 en 2003)	18 978 \$	7 094 \$
Obligations du gouvernement, portant intérêt à des taux situés entre 2,25 % et 4,10 % (2,50 % et 4,39 % en 2003) et venant à échéance entre février 2005 et juin 2005 (janvier 2004 et novembre 2004 en 2003)	6 688	23 080
Billets à escompte, portant intérêt à des taux situés entre 2,50 % et 2,67 % (3,40 % et 3,60 % en 2003) et venant à échéance entre janvier 2005 et avril 2005 (janvier 2004 et juin 2004 en 2003)	6 648	7 531
Billets de trésorerie, portant intérêt à des taux situés entre 2,35 % et 2,64 % (2,48 % et 2,60 % en 2003) et venant à échéance en avril 2005 (janvier 2004 et avril 2004 en 2003)	3 725	4 851
	36 039 \$	42 556 \$

Les titres négociables à court terme consistent en douze placements (sept en 2003) dans des obligations de sociétés, trois (onze en 2003) dans des obligations émises ou garanties par divers gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral du Canada, quatre dans des billets à escompte (deux en 2003) émis par des sociétés ouvertes non apparentées et quatre dans des billets de trésorerie (deux en 2003) émis par des sociétés ouvertes non apparentées.

Quatre sociétés représentent une tranche de 17 437 \$ (10 859 \$ en 2003) et deux sociétés d'État, dont les obligations sont garanties par le gouvernement fédéral, représentent une tranche de 6 688 \$ des titres négociables à court terme (deux sociétés d'État dont les obligations sont garanties par le gouvernement fédéral en représentaient une tranche de 17 569 \$ en 2003).

4. DÉBITEURS ET AUTRES ACTIFS

	2004	2003
Montant à recevoir d'une société affiliée (note 13)	— \$	401 \$
Intérêts à recevoir	418	332
Charges payées d'avance	171	88
Autres débiteurs	146	1 720
	735 \$	2 541 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montant par action)

4. DÉBITEURS ET AUTRES ACTIFS

Les autres débiteurs se composent surtout de taxes à la consommation à recevoir de 146 \$ (1 694 \$ en 2003).

5. TITRES NÉGOCIABLES À LONG TERME

	2004	2003
Obligations émises par des sociétés, portant intérêt à des taux situés entre 2,54 % et 3,48 % et venant à échéance entre janvier 2006 et février 2006	4 578 \$	— \$
	4 578 \$	— \$

Les titres négociables à long terme consistent en deux placements (néant en 2003) dans des obligations émises par des sociétés ouvertes non apparentées.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2004	2003
Matériel informatique et logiciels	224 \$	223 \$
Moins : amortissement cumulé	147	91
Valeur comptable nette	77 \$	132 \$

Au cours de 2004, la Société a comptabilisé une dotation aux amortissements de 62 \$ (54 \$ en 2003) liée aux immobilisations corporelles.

7. ACTIFS INCORPORELS

	2004	2003
Licences et droits liés aux produits pharmaceutiques	16 663 \$	14 341 \$
Moins : amortissement cumulé	5 598	1 982
Valeur comptable nette	11 065 \$	12 359 \$

Au cours de 2004, la Société a versé 1 538 \$ (3 332 \$ en 2003) au titre des actifs incorporels et a comptabilisé une dotation aux amortissements de 3 143 \$ (1 137 \$ en 2003).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montant par action)

8. CHARGES REPORTÉES

	2004	2003
Charges reportées	6 604 \$	4 400 \$
Moins : amortissement cumulé	2 428	1 619
Valeur comptable nette	4 176 \$	2 781 \$

Au cours de 2004, la Société a comptabilisé une dotation aux amortissements de 809 \$ (809 \$ en 2003) liée aux charges reportées.

9. PLACEMENTS

	2004	2003
Placement en actions ordinaires de BioSante Pharmaceuticals Inc., (« BioSante »), société ouverte aux États-Unis (valeur du marché de 444 \$ en 2003) (voir les notes i) et ii) ci-dessous)	— \$	444 \$
Placement en actions privilégiées convertibles de série B, 10 %, de Valera Pharmaceuticals, Inc. (« Valera ») (voir la note ii) ci-dessous)	1 433	1 433
	1 433 \$	1 877 \$

Si la direction détermine que la valeur du marché des placements a subi une moins-value durable portant la valeur du marché sous la valeur comptable, la Société pourrait devoir comptabiliser une imputation de dépréciation à l'égard de la valeur résiduelle des placements, qui pourrait être importante.

- i) La Société a cédé la totalité de ses actions ordinaires de BioSante au cours de 2004. Elle a constaté un gain de 577 \$ représentant la différence entre le produit reçu de 1 021 \$ et sa valeur comptable de 444 \$.
- ii) Le 28 mai 2003, la Société a acquis 1 333 333 actions privilégiées convertibles de série B avec droit de vote de Valera Pharmaceuticals Inc. représentant moins de 10 % du capital social en circulation, compte tenu qu'il soit émis et dilué. Valera est une société fermée établie aux États-Unis, et il n'est pas possible, compte tenu des contraintes de temps et de coût, de déterminer la juste valeur des actions privilégiées. L'évaluation de la valeur comptable de Valera par la Société indique qu'il n'y a pas de dépréciation à court terme du placement de la Société. En décembre 2003, la direction a déterminé que le recul de la valeur du marché de BioSante était permanent. Par conséquent, la Société a comptabilisé une réduction de valeur de 526 \$ relativement à ce placement.
- iii) En juin 2003, Anthra a informé la Société qu'elle avait cédé la quasi-totalité de ses actifs et qu'elle n'était pas en mesure de déterminer quand elle pourrait reprendre la production de son produit commercialisé, Valtaxin^{MC}. La Société considère que le placement dans Anthra a subi une perte de valeur comptable permanente. Anthra est une société fermée établie aux États-Unis, et il n'est pas possible, en raison des contraintes de temps et de coût, de déterminer la juste valeur des actions ordinaires. Par conséquent, la Société a comptabilisé une réduction de valeur de 1 497 \$, soit le plein montant de la valeur comptable de son placement dans Anthra.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montant par action)

10. CAPITAL SOCIAL

Autorisé

100 000 000 d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Émis et en circulation

	2004		2003	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde au début de l'exercice	14 799 588	57 440 \$	14 780 205	57 334 \$
Émis durant l'exercice :				
Exercice des options sur actions	49 590	329	10 750	45
Régime d'achat d'actions des employés	9 286	48	8 633	41
Autres	5	—	—	—
Prêt consenti à un employé pour l'achat d'actions	—	20	—	20
Solde à la fin de l'exercice	14 858 469	57 837 \$	14 799 588	57 440 \$

Au 31 décembre 2004, le montant du prêt consenti à un ancien employé pour l'achat d'actions est de 20 \$ (40 \$ en 2003), garanti par 3 000 actions ordinaires (6 000 en 2003) ayant une juste valeur du marché de 15 \$ (30 \$ en 2003).

Régime de droits des actionnaires

La Société offre un régime de droits des actionnaires (« régime de droits ») en vertu duquel les porteurs d'actions avec droit de vote se voient conférer un droit d'achat d'actions (le « droit ») pour chaque action avec droit de vote détenue si une personne ou un groupe effectue une offre publique d'achat ou acquiert au moins 20 % des actions avec droit de vote en circulation de la Société sans se conformer au régime de droits. Chaque droit permet au porteur inscrit, autre que l'acquéreur et les parties qui y sont apparentées, d'acheter, au cours alors en vigueur, cinq (5) actions ordinaires émises à partir de la trésorerie.

Régime d'options sur actions

La Société offre un régime d'options sur actions (le « régime ») à ses employés-clés, administrateurs, dirigeants et consultants. Ce régime leur permet d'acheter un maximum global de 1 497 000 actions ordinaires (1 497 000 en 2003). Les options octroyées dans le cadre du régime viennent à échéance sept ans après la date d'attribution et s'acquièrent en tranches égales sur quatre années. Le prix d'exercice ne peut être inférieur au prix de clôture par action ordinaire à la date d'attribution. Au 31 décembre 2004, 433 886 options sur actions ordinaires (398 813 en 2003) étaient disponibles en vertu du régime.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montant par action)

10. CAPITAL SOCIAL

Les variations du nombre d'options sur actions attribuées par la Société et de leur prix d'exercice moyen pondéré se présentent comme suit :

	2004		2003	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de l'exercice	873 984	5,57	706 524	6,18
Attribuées	106 869	5,20	354 818	4,63
Exercées	(49 590)	4,83	(10 750)	4,16
Éteintes	(141 942)	5,76	(176 608)	6,22
Solde à la fin de l'exercice	<u>789 321</u>	<u>5,53</u>	<u>873 984</u>	<u>5,57</u>
Options exerçables à la fin de l'exercice	<u>505 464</u>	<u>5,60</u>	<u>412 001</u>	<u>5,74</u>

Les renseignements additionnels concernant les options sur actions en cours au 31 décembre 2004 se présentaient comme suit :

<u>Prix d'exercice</u>	Options en cours		Options exerçables		
	Nombre	Nombre moyen pondéré de mois avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
3,16 \$ – 4,30 \$	223 224	33	4,25	171 926	4,27
4,45 \$ – 4,97 \$	127 056	70	4,65	46 431	4,74
5,00 \$ – 6,07 \$	191 962	58	5,37	95 532	5,13
6,35 \$ – 7,00 \$	211 344	39	6,83	166 210	6,84
9,60 \$ – 10,00 \$	35 735	49	9,87	25 365	9,91
	<u>789 321</u>			<u>505 464</u>	

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montant par action)

10. CAPITAL SOCIAL

Au cours de 2003, la Société a adopté la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser la rémunération à base d'actions des salariés de manière prospective. Pour les options qui ont été attribuées ou modifiées au cours de l'exercice 2002, la Société continuera de présenter le bénéfice net pro forma comme si la juste valeur avait été appliquée à ces attributions.

La Société a enregistré des charges de personnel à base d'options associées à un crédit correspondant dans le capital d'apport additionnel et a établi la juste valeur des options sur actions au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et des hypothèses ci-dessous :

	2004	2003
Charges de personnel à base d'options	313 \$	220 \$
Juste valeur moyenne pondérée des options	3,60 \$	3,21 \$
Taux d'intérêt sans risque moyen pondéré	3,97 %	4,45 %
Taux de rendement	néant	néant
Facteur de volatilité moyen pondéré	66 %	69 %
Durée prévue moyenne pondérée	7 ans	7 ans

Pour les besoins des informations pro forma à fournir, la juste valeur des options attribuées au cours de 2002 a été estimée à la date d'attribution au moyen des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque moyen pondéré de 5,02 %; taux de rendement nul; facteur de volatilité moyen pondéré du cours prévu des actions ordinaires de la Société de 76 % et durée prévue moyenne pondérée des options de sept ans. Aux fins des informations pro forma à fournir, la juste valeur estimative des options attribuées avant 2003 continuera d'être présentée comme une charge selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période d'acquisition des options. La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées au cours de 2002, calculée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et des hypothèses ci-dessus, s'est établie à 6,05 \$.

La juste valeur des options dont la durée est passée de cinq ans à sept ans a été estimée à la date de la modification des options au moyen des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque moyen pondéré de 4,06 %; taux de rendement nul; facteur de volatilité moyen pondéré du cours prévu des actions ordinaires de la Société de 72 % et durée prévue moyenne

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montant par action)

10. CAPITAL SOCIAL

pondérée des options de 3,5 ans. La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions modifiées le 4 décembre 2002, calculée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et des hypothèses ci-dessus, s'est établie à 4,06 \$.

	2004	2003
Bénéfice net (perte nette), montant présenté	3 239 \$	(4 172)\$
Moins :		
Amortissement de la juste valeur liée aux options attribuées au cours de l'exercice 2002	(40)	(117)
Amortissement de la juste valeur liée à la modification de la durée de vie des options en 2002	(52)	(109)
Bénéfice net (perte nette) pro forma	3 147	(4 398)\$
Résultat de base par action		
Montant présenté	0,22	(0,28)
Montant pro forma	0,22	(0,30)
Résultat dilué par action		
Montant présenté	0,22	(0,28)
Montant pro forma	0,21	(0,30)

Régime d'achat d'actions

La Société offre un régime d'achat d'actions (le « régime d'achat d'actions ») permettant aux salariés permanents d'acheter à la juste valeur du marché jusqu'à 200 000 actions ordinaires émises à partir de la trésorerie. En 2004, 8 065 actions (8 580 en 2003) ont été émises à la juste valeur du marché en vertu du régime d'achats d'actions.

En vertu du régime d'achats d'actions, la Société cotisera un montant équivalant à 25 % de la cotisation d'un salarié, jusqu'à concurrence de 6 % de son salaire, sous forme d'actions ordinaires. La Société versera sa cotisation à condition que le salarié continue de travailler au sein de la Société et détienne les actions initiales pendant deux ans à compter de la date d'achat initiale. Au cours de 2004, la Société a émis 1 221 actions (53 en 2003) représentant sa cotisation de 25 % et a constaté une charge correspondante de 7 \$ (7 \$ en 2003).

11. AUTRE CAPITAL D'APPORT

Les modifications à autre capital d'apport se présentent comme suit :

	2004	2003
Solde au début de l'exercice	330 \$	10 \$
Options attribuées	313	220
Options exercées (voir la note i))	(89)	—
Solde à la fin de l'exercice	554 \$	330 \$

i) Au cours de 2004, certaines options pour lesquelles la Société avait enregistré des charges de personnel sans effet sur la trésorerie ont été exercées.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montant par action)

12. GAIN À LA CESSION ET RÉDUCTION DE VALEUR DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

	<u>2003</u>
Produits comportant un risque de concurrence par un générique i)	5 115 \$
Produits en cours de mise au point ii)	199
Oesclim ^{MD} iii)	1 725
Gain à la cession iv)	<u>(358)</u>
	<u>6 681 \$</u>

La Société a comptabilisé des réductions de valeur et un gain associés à la propriété intellectuelle, comme il est présenté ci-dessous.

- i) Au cours de 2003, la direction a déterminé que certains produits couraient plus de risques d'être concurrencés par un générique qu'elle ne l'avait estimé auparavant. La Société a préparé des flux de trésorerie non actualisés liés à ces ventes de produits et a évalué que, dans certains cas, la valeur comptable de la propriété intellectuelle connexe dépassait sa valeur recouvrable nette. La Société a ensuite préparé des flux de trésorerie actualisés pour ces produits et a ramené la valeur comptable à la valeur actualisée, entraînant une réduction de valeur de 5 115 \$.
- ii) Au cours de 2003, la direction a déterminé que certains produits comportaient un risque assez élevé de ne pas être approuvés pour la vente et, par conséquent, elle prévoyait des flux de trésorerie futurs limités. La Société a enregistré une imputation de dépréciation de 199 \$.
- iii) La Société a signé un contrat de licence concernant Oesclim^{MD}, un timbre pour traitement hormonal de substitution ou (THS) destiné aux femmes. Étant donné la baisse des ventes de Oesclim^{MD} en raison des récentes inquiétudes soulevées par le THS destiné aux femmes, la Société a conclu qu'il y avait une dépréciation de la valeur comptable et a comptabilisé une perte de valeur de 1 725 \$, correspondant à la valeur comptable totale de cette licence.
- iv) Au cours de 2003, l'entente relative à la distribution conclue avec Bioniche Life Sciences Inc. pour CystistatMD a été résiliée en contrepartie d'un produit net de 80 \$, lequel a été comptabilisé comme un gain.

En date du 1^{er} janvier 2003, la Société a vendu la marque de commerce MoiStir^{MD}, a affecté les licences de Sialor^{MD} et de la ligne de produits pour la peau de Baker Cummins à un apparenté, une filiale de JODDES, et a enregistré un gain de 278 \$.

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

JODDES Limited (« JODDES »), société fermée canadienne, est un actionnaire important détenant environ 45 % des actions en circulation de la Société. Un administrateur de la Société, soit le président et chef de la direction, est apparenté à JODDES.

En juin 1998, la Société a conclu avec une filiale en propriété exclusive de JODDES un certain nombre de contrats de dix ans assortis d'options de renouvellement de cinq ans. En vertu de ces contrats, cette société affiliée offre des services de fabrication et de logistique, dont le service à la clientèle, l'entreposage et la livraison ainsi que des services de facturation et de recouvrement au nom de la Société. En date du 1^{er} février 2004, Paladin a modifié l'entente de distribution conclue avec cette société affiliée. Par suite de cette modification, Paladin a commencé à facturer elle-même ses produits à ses clients et à recouvrer ses comptes débiteurs, et elle a repris possession des stocks ainsi que des débiteurs relatifs aux produits distribués par Paladin. En conséquence, le 1^{er} février 2004, Paladin a acquis 4,1 millions de dollars de débiteurs et 3,2 millions de dollars de stocks auprès de cette société affiliée. Cet apparenté continuera d'offrir des services de logistique, dont le service à la clientèle, l'entreposage et la livraison ainsi que la facturation et le recouvrement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montant par action)

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société retient également les services de cette société affiliée pour certains travaux de recherche et développement. Ces contrats de service sont payés selon l'utilisation. La Société loue aussi ses bureaux auprès d'une autre filiale en propriété exclusive de JODDES. Le bail est d'une durée de deux ans et comprend des loyers minimums de 133 \$ par an. Le 5 novembre 2003, la Société a acheté un contrat de licence et de distribution de trois ans de PanGeo Pharmaceutical (Canada) Inc. (« PanGeo »). Le 6 novembre 2003, PanGeo a été achetée par JODDES.

Toutes les opérations avec les sociétés affiliées sont effectuées dans le cours normal des activités et sont comptabilisées selon un montant d'échange convenu.

Le tableau ci-dessous reflète tous les services et toutes les opérations avec les sociétés affiliées, y compris ceux et celles mentionnés dans les ententes décrites ci-dessus :

	2004 \$	2003 \$
Produits	1 979	1 075
Achats	9 595	5 516
Vente et commercialisation	1 592	1 319
Administration	281	265
Recherche et développement	447	241

La Société a payé 170 \$ à une société affiliée relativement à l'acquisition d'une entente de distribution et d'une licence de trois ans en 2003.

14. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT ET AIDE GOUVERNEMENTALE

La Société a engagé des frais de recherche et développement qui donnent droit à des crédits d'impôt à l'investissement. Les crédits d'impôt à l'investissement comptabilisés sont fondés sur les estimations par la direction des montants qui devraient être recouvrés, et ils seront vérifiés par le fisc. Au cours de 2004, la Société a reçu des avis de nouvelle cotisation relativement aux crédits d'impôt à l'investissement et les a payés. La Société a la ferme intention de contester ces avis de nouvelle cotisation.

Les montants peuvent être résumés comme suit :

	2004	2003
Frais de recherche et développement	3 263 \$	1 477 \$
Crédits d'impôt à l'investissement liés aux exercices précédents	557	—
Crédits d'impôt à l'investissement	(139)	(175)
	3 794 \$	1 302 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montant par action)

15. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts futurs reflètent les effets fiscaux nets des écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs de la Société sont les suivantes :

	2004	2003
Actifs d'impôts futurs		
À court terme		
Excédent de la valeur fiscale des actifs incorporels et autres actifs sur la valeur comptable	— \$	875 \$
Frais de recherche scientifique et de développement expérimental non réclamés aux fins fiscales	507	845
Économie fiscale liée aux frais d'émission d'actions	93	211
Dons de bienfaisance	—	38
	600 \$	1 969 \$
À long terme		
Excédent de la valeur fiscale des actifs incorporels et autres actifs sur la valeur comptable	1 599 \$	1 520 \$
Frais de recherche scientifique et de développement expérimental non réclamés aux fins fiscales	1 279	759
Économie fiscale liée aux frais d'émission d'actions	92	184
	2 970	2 463
Total des actifs d'impôts futurs	3 576 \$	4 432 \$
Passifs d'impôts futurs		
À long terme		
Valeur fiscale des charges reportées inférieure à la valeur comptable	1 255	862
Total des passifs d'impôts futurs	1 255	862
Actifs d'impôts futurs, montant net	2 315 \$	3 570 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montant par action)

15. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge (le recouvrement) d'impôts sur les bénéfices de la Société se compose de ce qui suit :

	2004	2003
Provision (recouvrement) aux taux prévus par la loi au Canada (31,02 %) (33,13 % en 2003)	1 266 \$	(1 977)\$
Augmentation (diminution) résultant de :		
Charge non déductible	131	113
Réduction nette du crédit reporté	(300)	513
Impôts des grandes sociétés	—	88
Incidence de la modification des taux d'imposition	—	170
Incidence fiscale des éléments à inscrire à l'actif	(163)	279
Divers	23	44
	957 \$	(1 796)\$

Au 31 décembre 2004, la Société disposait, aux fins des impôts fédéral et provincial, de frais de recherche scientifique et de développement expérimental totalisant respectivement environ 5 757 \$ et 7 012 \$, qui peuvent être portés en déduction du bénéfice imposable futur. La Société disposait aussi de crédits d'impôt à l'investissement fédéraux découlant de frais de recherche scientifique et de développement expérimental qui s'établissaient à 439 \$ et qui échoient entre 2010 et 2013. L'économie fiscale découlant de ces éléments a été comptabilisée dans les états financiers.

La Société a des reports en avant de pertes en capital totalisant 198 \$ qui n'ont pas été comptabilisés dans les états financiers.

La Société a constaté une réduction brute de sa charge fiscale pour l'année écoulée, ce qui reflète une réclamation à l'égard de reports de pertes en avant au niveau fédéral et provincial et de frais de recherche scientifique et de développement expérimental pour l'année écoulée de 300 \$ (813 \$ en 2003). Toutefois, le montant des économies fiscales réclamées pour l'année écoulée et les années antérieures dépend de la vérification effectuée par le fisc et pourrait diminuer considérablement à l'avenir.

16. RÉSULTAT PAR ACTION

Le tableau suivant résume le rapprochement du nombre moyen pondéré de base des actions en circulation et du nombre moyen pondéré dilué des actions en circulation servant au calcul du résultat dilué par action :

	2004 #	2003 #
Nombre moyen pondéré de base des actions en circulation	14 834 988	14 787 733
Effet dilutif des options sur actions	75 810	—
Nombre moyen pondéré dilué des actions en circulation	14 910 798	14 787 733

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montant par action)

16. RÉSULTAT PAR ACTION

Aucun rajustement n'a été apporté au bénéfice net aux fins du calcul du résultat dilué par action. Pour 2003, la perte diluée par action de la Société équivaut à sa perte de base par action, étant donné que toutes les options de la Société pouvant être émises auraient un effet antidilutif.

17. ENGAGEMENTS

Dans le cours normal de ses activités, la Société obtient les droits de mise au point, de vente, de commercialisation et de distribution au Canada pour des médicaments innovateurs et a conclu diverses ententes qui comprennent des obligations contractuelles débordant de l'exercice en cours. Ces obligations sont classées en trois catégories principales : les engagements relatifs aux produits d'exploitation, aux étapes-jalons et aux achats et aux services.

Engagements relatifs aux produits d'exploitation

Selon la plupart des contrats de licence de produits pharmaceutiques, la Société doit verser des redevances variant de 2,5 % à 20 % des ventes, ou exiger des paiements de produits à des taux de 26 % à 50 % du prix de vente net ou 60 % du bénéfice net tiré des ventes.

De plus, la Société peut être appelée à payer jusqu'à 4 493 \$ (3 725 \$ US) et 100 \$ si elle atteint des volumes de vente déterminés pour certains produits dans le futur, sur une période maximale de dix ans.

Engagements relatifs aux étapes-jalons

La Société s'est également engagée à financer certains frais de recherche et développement de tiers de 302 \$ (250 \$ US) au cours des deux prochains exercices. En outre, des paiements supplémentaires pourront être exigés en vertu de ces ententes si des étapes-jalons, comme l'approbation réglementaire au Canada, sont respectées. Selon les résultats en regard de ces étapes-jalons, la Société peut être tenue de payer jusqu'à 2 554 \$, y compris 2 117 \$ US, sur une période maximale de 15 ans.

Engagements relatifs aux achats et aux services

La Société s'est engagée à effectuer des achats d'au moins 12 241 \$ au chapitre d'achats de stocks et de coûts minimaux liés à la réglementation, aux ventes et à la commercialisation afin de conserver des ententes de distribution exclusive de certains produits. Ces engagements viennent à échéance en 2011, et les engagements annuels s'établissent comme suit :

2005	3 472 \$
2006	3 316
2007	2 376
2008	856
2009	861
2010 à 2011	1 360

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montant par action)

18. INSTRUMENTS FINANCIERS

i) Justes valeurs

Actifs et passifs financiers à court terme

La valeur comptable des espèces et quasi-espèces, des titres négociables à court terme, des débiteurs et des créditeurs représente une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Le taux de rendement réel des quasi-espèces et des titres négociables est d'environ 2,9 % (3,2 % en 2003).

Actifs financiers à long terme

La valeur comptable des titres négociables à long terme représente une estimation raisonnable de leur juste valeur parce qu'ils ont été acquis à la valeur du marché.

ii) Concentration du risque de crédit et clients importants

Des crédits d'impôt à l'investissement à recevoir et des crédits d'impôt à la recherche et au développement à recevoir sont attendus des gouvernements fédéral et provincial.

La Société surveille continuellement le crédit de ses clients. Elle établit les provisions pour créances douteuses en fonction du risque de crédit de chaque client. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004, deux clients, un important distributeur en gros et une importante chaîne de magasins au détail, représentaient respectivement 33 % et 15 % des produits. Au 31 décembre 2004, deux clients, un important distributeur en gros et une importante chaîne de magasins au détail, représentaient respectivement 60 % et 19 % des comptes clients.

19. INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société exerce ses activités dans un seul secteur visant à obtenir des droits de distribution sous licence de produits pharmaceutiques ou à acheter, à commercialiser, à distribuer et à mettre au point des produits pharmaceutiques au Canada. En outre, la Société perçoit des intérêts créditeurs sur les placements de ses espèces excédentaires. La Société mène ses activités à partir de son installation canadienne et détient tous ses actifs au Canada.

20. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

CORRESPONDANCE

Laboratoires Paladin Inc.
6111, avenue Royalmount
Bureau 102
Montréal (Québec) Canada H4P 2T4
Téléphone : (514) 340-1112
Télécopieur : (514) 344-4675
Site Web : www.paladinlabs.com
Courriel : info@paladinlabs.com

MARCHÉ BOURSIER

Bourse de Toronto
Symbole : PLB

ACTIONS EN CIRCULATION

14 858 469 actions ordinaires
(Au 31 décembre 2004)

SOMMAIRE D'OPÉRATIONS D'EXERCICE 2004

Haut : 6,25 \$
Bas : 4,30 \$
Fermeture : 4,84 \$
Volume moyen quotidien : 6 838 actions

AGENT DE TRANSFERT

Société de fiducie Computershare du Canada
1-800-564-6253

VÉRIFICATEURS

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

ASSEMBLÉE ANNUELLE

Le 3 mai 2005, 17 h
6111, avenue Royalmount
Bureau 102
Montréal (Québec)
Canada H4P 2T4

Ce rapport est aussi disponible sur notre site Web www.paladinlabs.com.
This document is also available in English.



Laboratoires Paladin Inc., 6111, avenue Royalmount, bureau 102, Montréal, Québec, Canada H4P 2T4
www.paladinlabs.com